

"Les fermetures de charbonnages sont-elles justifiées?" dans Luxemburger Wort (19 janvier 1966)

Légende: Le 19 janvier 1966, le quotidien Luxemburger Wort analyse les raisons et les conséquences de la fermeture de nombreux charbonnages en Europe.

Source: Luxemburger Wort. Für Wahrheit und Recht. 19.01.1966, n° 19; 118e année. Luxembourg: Imprimerie Saint-Paul.

Copyright: (c) Imprimerie Saint-Paul s.a.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"les_fermetures_de_charbonnages_sont_elles_justifiees_"_dans_luxemburger_wort_19_janvier_1966-fr-9ae57220-4f8d-4b9d-bf9f-4c7fdb348bb7.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 15/09/2012

Lettre de Bruxelles

Les fermetures de charbonnages sont-elles justifiées ?

La réduction de la production charbonnière se poursuit. En cessant de subsidier cette année six charbonnages, tous wallons à une exception près, le gouvernement en amènera la fermeture totale en 1967. L'opération va réduire la production belge de 2 400 000 tonnes. Elle tombera ainsi aux environs de 17 millions et demi de tonnes et probablement en-dessous de ce niveau. De ce chef, 10 000 personnes, en chiffres ronds, devront trouver un autre emploi.

Le reclassement des employés et des ouvriers occupés dans les charbonnages condamnés ne crée pas de gros problèmes financiers. Les pouvoirs nationaux reçoivent en cette matière, une aide substantielle de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Reste le travail de reconversion économique des régions frappées par les fermetures de puits.

Il ne suffit pas d'assurer du travail aux mineurs, il faut en assurer à tous ceux qui indirectement, dans la région, vivaient de l'industrie charbonnière. En réalité, le nombre des emplois est doublé si l'on englobe tous ceux qui directement et indirectement sont touchés par le déclin des mines de charbon. C'est là une des raisons essentielles de la reconversion économique des bassins agonisants comme le Centre et le Borinage. Il n'est pas possible d'en déménager la population comme on le ferait d'un mobilier. Il n'est pas possible non plus de faire fi de la vocation ancienne de ces régions à l'industrie, de leur infrastructure économique ou encore de ne pas tenir compte des sacrifices qu'elles ont consentis depuis un siècle et demi au profit de l'économie nationale.

* * *

Il y a donc dans la situation créée par ce qu'on appelle l'assainissement de l'économie charbonnière, des aspects économiques et sociaux assez graves sur le plan régional. On peut regretter qu'aucun plan de reconversion économique n'ait été présenté à la CECA par les autorités nationales, ce qui aurait permis – du moins nous l'a-t-on dit à Luxembourg – une aide communautaire. Elle n'aurait pas eu l'importance de l'aide sociale à la réadaptation professionnelle des mineurs, mais n'importe. Dans la situation présente, caractérisée par l'insuffisance et la lenteur de la reconversion toute aide est précieuse. Elle l'est d'autant plus que, selon les promesses des gouvernants, la substitution d'une activité économique nouvelle à l'ancienne devait se faire sans hiatus. On en est très loin.

Il existe encore un aspect important à mettre en valeur dans la politique charbonnière : la sécurité des approvisionnements. Les sociétés charbonnières et les associations qui les représentent estiment qu'on n'en tient pas assez compte. „La sécurité de l'approvisionnement énergétique, disent-elles, doit l'emporter sur des considérations de prix.“

Cette critique n'est pas adressée à la Belgique en particulier, mais à tous les pays de l'Europe occidentale, disons plus précisément aux pays de la CECA et à la Grande-Bretagne. La baisse de la production charbonnière est environ de 4,5 % pour la CECA en 1965, mais pour la Belgique elle atteint 7,5 %. Cette baisse tient à la régression de la demande malgré l'amélioration rendement qui, pour le fond de la mine, a été élevé de 2,7 % en moyenne dans l'ensemble de la Communauté.

Ce qui inquiète les producteurs ce n'est pas tant cette baisse de 4,5 % que la volonté des gouvernements de réduire la production, d'envisager à court ou moyen terme, „une adaptation de la production aux possibilités d'écoulement“. Les perspectives se présentent comme ceci. En Belgique, de 27 millions de tonnes en 1958 la production a été déjà réduite à 19,5 millions en 1965 ; la nouvelle suppression de subsides amènera, comme nous le disons plus haut, une nouvelle réduction de 2,4 millions de tonnes en 1966. En Allemagne – où la baisse a été de 5 % en 1965 et où la production était ainsi descendue à 140,5 millions de tonnes, on envisagerait de descendre à 125. En France, le 5e plan prévoit une réduction annuelle de 2 % d'ici 1970 ; la production de 1965 s'est élevée à 51 millions de tonnes, soit 3 % de moins qu'en 1964. Les Pays-Bas, qui en sont à 11,7 millions de tonnes de production annuelle, comptent l'abaisser de 2 à 3 millions de tonnes pour

1970. En Grande-Bretagne, même phénomène et même politique.

Partout c'est par la suppression de subsides de l'Etat que la réduction de la production est obtenue. Et c'est aussi contre cette réduction que réagissent les producteurs.

Voyons ce qu'ils disent et ce que signifie l'argument de la sécurité qu'ils invoquent.

La fermeture des puits est justifiée par des motifs d'assainissement de l'économie. Elle est réglée par le prix de revient de l'énergie. Celle qui est fournie par le pétrole ou le gaz naturel, dont l'usage augmente d'année en année, tend à imposer son prix comme étalon. Encore faut-il tenir compte des besoins et des possibilités d'approvisionnement.

Si le prix de revient devait tout régler, font observer les producteurs, il ne faudrait plus acheter de soieries qu'à Hong-Kong, de céréales qu'au Canada, de beurre et de fromage qu'aux Pays-Bas et au Danemark et ainsi de suite. Il est impossible de ne pas considérer aussi l'étendue des besoins et partant, il faut s'assurer des sources d'approvisionnement à suffisance, compte tenu des perspectives d'avenir : les réserves ne sont pas illimitées et elles ne sont pas exploitables nécessairement au rythme de l'accroissement des besoins. On ne peut abandonner une source plus chère d'approvisionnement pour une source bien supputé l'avenir et à terme raisonnable.

Pour des raisons de sécurité – nous y voici donc – on ne peut non plus se mettre à la merci de pays éloignés, même amis. Ce serait aliéner sa souveraineté ou risquer de se trouver dans un état de disette, si des troubles, une tension politique ou la guerre coupaient les lignes d'approvisionnement. Ce sont évidemment les livraisons de pétrole américain, asiatique ou africain qui sont visées là. Tout cela milite en faveur d'une certaine production européenne de charbon et contre un recours trop étendu au pétrole.

Le même problème se présente en Belgique pour le froment et les céréales panifiables. Le gouvernement maintient une production indigène qui coûte plus cher qu'un approvisionnement à l'étranger. Le législateur impose l'incorporation dans le pain d'une certaine quantité de farine indigène et en contre-partie, il fait la différence entre le prix mondial et le prix de revient de la culture protégée. Cette politique est dictée par le seul souci d'assurer un minimum de ressources alimentaires sur place en cas de troubles ou de conflits internationaux.

* * *

L'argument des producteurs charbonniers est donc juste. Mais ont-ils raison dans la mesure où certains le prétendent ?

Le niveau de la production subsidiée ne peut rester ce qu'il était en 1958 et qui correspondait au volume de la consommation nationale. Actuellement encore fait observer le gouvernement sur 32 sociétés charbonnières en activité, 25 sont déficitaires et touchent des subventions de l'Etat. Après la fermeture des six charbonnages condamnés cette année, le montant total des subsides dépassera encore un milliard 600 millions. C'est beaucoup évidemment, mais d'une part l'économie humaine a ses impératifs – et ici se présente le problème de la reconversion insuffisante des bassins charbonniers –; d'autre part l'exemple des Etats-Unis, où l'on croyait à bout de souffle l'industrie charbonnière, voilà quelques années et où elle est aujourd'hui florissante, l'exemple de la Russie, du Canada, de l'Australie, de l'Afrique du Sud qui disent les producteurs européens, „reconnaissent pleinement la valeur de leur potentiel charbonnier“, appellent la réflexion.

* * *

La décision de fermer les 6 charbonnages nouveaux n'a pu surprendre que les ignorants. Elle aurait du survenir au début de l'année dernière. Mais, comment oser prendre une telle mesure trois mois des élections législatives ?